

## **Concertation Préalable**

## Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

et Stratégie nationale bas carbone (SNBC)

## Note des garants n°2 en date du 13 juin 2024

## **Recommandations des garants**

Au regard du contexte politique actuel, il parait souhaitable de reporter la concertation préalable sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) et sur la stratégie nationale bas carbone (SNBC3) à l'automne prochain.

Ce report permettrait en effet de tenir compte à la fois de la période de réserve électorale et des conséquences des élections législatives.

Ce serait un gage du respect du droit à l'information et la participation du public.

Ce report de calendrier ne préjuge pas de la date de la saisine des instances consultatives, qui pourrait être simultanée à l'ouverture de la concertation. Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, ces avis sont constitutifs du dossier d'information du public lors de sa consultation préalable à l'adoption des décrets sur les plans et programmes concernés.

Isabelle Barthe garante, Dominique Pacory, garant